



VENDEVRE SUR BARSE

Le mag'

Rejoignez nous





Le mot de Madame le Maire



Chères Vendeuvoises, Chers Vendeuvois,

Voici l'été qui se termine... même si la pluie est venue s'inviter trop souvent. Nous avons, malgré tout, été épargnés par des catastrophes.

Nous avons pu organiser nos traditionnels rendez-vous estivaux que sont la fête de la musique et les festivités du 14 juillet (voir en pages intérieures).

La fête de la musique a connu un franc succès jusqu'au moment où une poignée d'individus est venue tout gâcher. La vie paisible de notre commune est entachée d'incivilités irritantes. La gendarmerie et la police municipale œuvrent sur le terrain pour les faire cesser.

Les services municipaux ont été mis à rude épreuve ces derniers mois. Du côté administratif, les agents ont dû organiser les élections européennes suivies des élections législatives pas franchement attendues. Un lourd travail pour les équipes que je tiens à remercier pour leur sérieux et leur disponibilité.

Côté services techniques, les périodes pluvieuses n'ont pas aidé pour la tonte, la taille, le désherbage... Pour ce faire, 3 saisonniers sont venus renforcer l'équipe. Tout cela sans compter l'organisation du passage du Tour de France, la mise en place des manifestations communales ainsi que les déménagements des écoles maternelles.

Je n'oublie pas le policier municipal et l'ASVP, tous deux réquisitionnés lors des manifestations.

L'heure est maintenant à la rentrée sur les bancs de l'école ou du travail pour bon nombre d'entre vous.

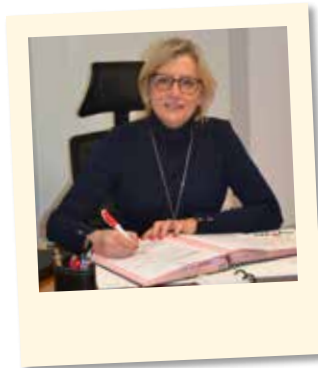
Si certains hésitent encore pour débiter une activité sportive ou culturelle, venez au-devant des nombreuses associations vendeuvoises, le samedi 7 septembre au complexe sportif. Rappelons qu'à Vendevre vous pouvez pratiquer le tir à l'arc, la gymnastique volontaire, le judo, le tennis, le foot, le hand, la danse, le golf, le basket, le karaté, la musique, la country...

Bonne rentrée, bon courage à tous et à très bientôt.

Marielle CHEVALLIER,
Maire
1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes
Conseillère Départementale

Horaires d'ouverture de la mairie :

- lundi - mardi - jeudi : 8h00 à 12h00
- mercredi et vendredi : 8h00 à 12h00 - 13h30 à 17h30



Sommaire

Vie communale 3

- Une fête de la musique réussie
- Ça roule à Vendevre
- Un air d'olympisme sur le parvis de la mairie
- Une page se tourne
- Fêtons l'été au CCAS 2024
- Victoires de l'investissement 2024
- Fête Nationale
- L'éclairage public en LED
- La propreté du cimetière
- Recensement des personnes vulnérables
- On se dit tout
- Un relais petite enfance dans notre commune
- Travaux de voirie RD 619 et parking du collège
- Finances communales 2021-2024
- État civil
- Médiathèque

Vie associative 11

- Les amis des écoles
- Maison pour tous
- Basket Club Vendevre
- Coppelia

Au fil des jours 14

- Une rentrée pour tous au pôle scolaire
- Le boudoir beauté
- Nouveau livre de Christian Moriat

Demandez le Programme ... 15

- La ville en rose
- Vendevre s'illumine
- Marché de Noël

VENDEVRE le mag N°15

Directrice de publication :
Marielle CHEVALLIER.
Maire de Vendevre-sur-Barse

Rédactrice en chef : Sandrine BRUNET
Chargée de communication

Comité de rédaction : Christelle VILLEROY,
David DUTHEIL, Bernadette LEITZ,
Dominique de MARGERIE

Impression : LA RENAISSANCE

Tirage : 1300 exemplaires

Distribution : Mairie de Vendevre-sur-Barse

Date de publication : Septembre 2024

Ne pas jeter sur la voie publique





Une fête de la musique **réussie**

Malgré une météo incertaine, nous avons décidé de maintenir la fête et nous avons bien fait. Vous êtes venus nombreux écouter les groupes et passer un moment en famille ou entre amis. La Lyre Vendevroise a ouvert les festivités, suivie des groupes Lézirondelles et les Pelles à Tarte, pour finir la soirée avec DJ H. Timidement les danseurs se sont retrouvés sur le devant de la scène. Malheureusement, quelques individus sont venus semer le trouble. Ce qui a quelque peu précipité la fermeture. Le stand de la buvette était tenue par le Tennis Club de Vendevre et celui des pâtisseries par les Amis des écoles. La sonorisation était assurée par le TFO et ses bénévoles. Merci à tous pour leur implication qui a fait de cette fête un beau moment de convivialité !



Ça roule à Vendevre

Cette année encore, notre commune a accueilli la course cycliste Paris-Troyes le 20 mai. Et le 7 juillet, une étape du Tour de France a traversé Vendevre-sur-Barse. La « Petite Reine » a trouvé son public chez les vendevrois.



Un air d'olympisme sur le parvis de la mairie

Cela n'aura échappé à personne, Les JO se sont installés à Vendevre !

Dé toute évidence, le thème de la déco de 2024 devait être les JO. Les agents des services techniques ont travaillé à la fabrication des anneaux, de la mascotte, de la flamme et d'un podium. Le tout installé sur la plage ornée d'un bateau (optimiste). Dès le mois de mai, tout était en place croyant que cela allait précipiter l'arrivée de l'été ... hélas non.



Quiz



- 1 > Qui a créé les jeux olympiques modernes ?
- 2 > En quelle année ?
- 3 > Combien de fois la France a organisé les JO d'été ?
- 4 > Que représentent les 5 anneaux ?

Réponses
1 - Pierre de COUBERTIN / 2 - 1894
3 - 3 FOIS / 4 - Les 5 continents unis par l'olympisme





Une page **se tourne**

Arrivé en mai 1989 sous la mandature de Pierre MICAUX, Yves PETIT aura fait la plus grande partie de sa carrière aux services techniques de la commune. Il a su gravir les échelons pour être nommé en 2003 agent de maîtrise. Il aura donc vu passer 5 maires : Pierre MICAUX, Roger BERTHELIER, Claude RUELLE, Jean-Baptiste ROTA et Marielle CHEVALLIER. Chacun ayant sa façon de travailler, il aura su s'adapter. Le 31 mai dernier, une réception était organisée pour son départ. Collègues et amis étaient conviés. Nous lui souhaitons une bonne retraite, et de profiter de ce qu'il aime faire : Voyager



Les Aînés fêtent l'été au ccas 2024

Une première sortie a été organisée en juin 2023, à Troyes, à destination des aînés, grâce au don de l'association Arts et Traditions.

Très heureux de cette journée, nos Vendevrois ont demandé que cette initiative soit renouvelée, cette fois, avec une participation financière des voyageurs. Cette année, le choix s'est porté sur la visite du Mémorial Charles de GAULLE, une balade à la Croix de Lorraine et un accès à la tombe du général au cimetière de Colombey-les-Deux-Églises. Mme le Maire, Présidente du CCAS et son adjointe, vice Présidente ont accompagné ce groupe de 42 personnes pour la visite et le repas au restaurant La Grange. La commune a pris en charge le coût du transport en bus et les participants ont financé leur entrée au musée et leur repas. Les échos positifs de cette sortie, nous conduisent à réfléchir à la sortie de 2025. Nous sommes à l'écoute des propositions, une boîte à idées sera disponible lors du prochain rendez-vous des aînés en septembre.

Victoires de l'investissement local 2024

Lors de l'assemblée générale des Maires de l'Aube qui s'est tenue le 14 juin dernier, la commune de Vendevre a reçu le prix des Victoires de l'investissement Local 2024, décerné par la Fédération des travaux publics de l'Aube.



La commune avait candidaté pour la réalisation du Pole d'Echanges Multimodal de la Gare de Vendevre-sur-Barse. La municipalité est très honorée de cette récompense qui a été saluée par bon nombre d'élus aubois. Les travaux débutés en septembre 2023 se sont terminés en mai 2024. La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet BEBV et les travaux par les entreprises ROUSSEY et ADT Paysage. La commune a choisi de faire de la mobilité sa priorité. Si elle souhaite attirer de nouveaux habitants, la mobilité et les services sont primordiaux. L'aménagement du parvis, les espaces verts, la plantation d'un verger à destination des vendeuvrois, la halle avec l'abri vélos sécurisé et les toilettes automatiques sont terminés. L'Office de Tourisme des Grands Lacs de Champagne a installé un panneau d'informations à disposition des voyageurs. Il ne reste plus qu'à trouver le prestataire qui permettra de mettre des véhicules en autopartage. La première consultation des entreprises a été déclarée infructueuse. La municipalité poursuit ses recherches. Une inauguration du pôle d'échanges multimodal est prévue à l'automne prochain.



Fête nationale



Les festivités ont débuté le 13 juillet par la distribution de lampions à tous les visiteurs. Les conseillers municipaux étaient venus en nombre pour la préparation et la remise de lampions et bracelets lumineux offerts par la municipalité. Vers 22h, la déambulation du cortège dans les rues de Vendeuve a débuté animée par la Lyre Vendeuvoise. La principale attraction, le feu d'artifice musical a débuté à 23h.

Nous avons pu admirer un feu d'artifice remarquable sur fond du château aux couleurs nationales. Un grand merci à l'artificier et son équipe pour la qualité du spectacle, saluée par vos applaudissements. L'association du Basket Club a assuré la buvette. Un traditionnel rendez-vous toujours apprécié.

Le 14 juillet l'association « Les belles Vendeuvoises » organisait pour la première année le vide grenier. Côté manifestation officielle, rendez-vous était donné au square du souvenir français. Les vendeuvois étaient présents. Un vin d'honneur républicain était offert par la municipalité. Lors de cette cérémonie, Christophe DUPONT a reçu le grade d'adjudant-chef remis par le Général DUCOUSSO et Madame le Maire.



Un pompier manquait à l'appel : L'Adjudant - chef Philippe SESTER. Et pour cause, il a eu l'honneur de participer au défilé du 14 Juillet à Paris avenue FOCH. La délégation auboise était composée de six membres. Le dernier défilé aubois datait de 2007. Après quatre répétitions dans différentes villes du Grand Est, tous les participants ont répété durant une semaine à Paris.

Madame le Maire a tenu à le recevoir pour le féliciter. Mais son engagement ne s'est pas arrêté là. Il a ensuite participé au renfort pour l'organisation des JO sur une semaine. Lors de nos échanges, on pouvait voir chez lui une certaine fierté pour avoir participé à ce moment unique dans une carrière. Presque, parce qu'en 1983 après les entraînements et suite à une blessure, il n'avait pas pu participer au prestigieux défilé. La municipalité renouvelle ses félicitations et même si nous n'y sommes pour rien, nous sommes fiers de compter parmi les effectifs du centre de secours, un participant vendeuvois.





L'éclairage public en **led**

Afin de réaliser des économies suite à la montée des prix de l'énergie, la municipalité avait déjà fait le choix de ne pas éclairer la commune toute la nuit. Cette mesure a permis de réduire bien évidemment la consommation d'énergie et de maintenir au même niveau la facture énergétique, ce qui est important pour le budget de la commune. L'État a mis en place des aides afin que les collectivités puissent progressivement passer à l'éclairage LED, technologie qui permet de réduire la consommation et de manière indirecte le prix de l'abonnement, la puissance nécessaire globale étant largement inférieure à la précédente. Certaines parties de la commune étaient déjà équipées avec cette technologie, la municipalité a déposé en 2023 un dossier de demande de subventions pour généraliser cette solution. Ainsi, en 2024 l'éclairage de la commune doit passer aux LED, cela permettra une économie supplémentaire sur le budget de la commune.



La propreté du **cimetière**

La mairie recueille régulièrement des mécontentements sur l'entretien du cimetière, essentiellement causés par la prolifération des « mauvaises herbes » et la pluviométrie de cette année 2024 ne fait qu'accroître cette situation. Comme pour la voirie, l'époque où les services techniques avaient la possibilité d'utiliser un désherbant est révolue. L'entretien est aujourd'hui réalisé par un désherbage mécanique, un débroussaillage ou une tonte selon les cas. Les surfaces à entretenir sont de dimensions très hétérogènes, ce qui nécessite un temps très important pour les services techniques.

Plusieurs municipalités qui se trouvent devant le même problème ont mis en place un enherbement généralisé, la tonte étant plus rapide que le désherbage. La municipalité réfléchit à la mise en place de cette solution et pense la tester sur une partie du cimetière avant de la généraliser.

Recensement des personnes vulnérables

Inscription sur le registre communal

Vous êtes en situation d'isolement et souhaitez faire partie des personnes appelées régulièrement par les services municipaux en cas de déclenchement d'un plan canicule, grand froid ou d'une crise sanitaire ? Vous souhaitez signaler un proche isolé ou fragile ? Le Registre Communal Nominatif recense les personnes vulnérables en référencant leur nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, coordonnées du médecin traitant... de façon à les contacter ou se rendre à leur domicile et s'assurer de leur bon état de santé, si un événement grave se produit du type plan canicule, plan grand froid, crise sanitaire... N'hésitez pas à contacter la mairie.





« ON SE DIT TOUT »

La commune a refusé l'installation d'une auto-école : FAUX

L'ancien gérant a cherché un lieu pour un éventuel repreneur. Il a été reçu à la mairie et nous lui avons communiqué ce qui était possible.

La commune était propriétaire du local AUTO ÉCOLE à B11 et n'a pas voulu louer : FAUX

Pourquoi le local du Pont Chevalier n'a pas été proposé ? Ce local a reçu des subventions de la région Grand Est avec une destination. Il doit être loué pour un commerce éphémère ou commerce à l'essai.

Pourquoi la municipalité a-t-elle construit « une halle voyageur » alors qu'un bâtiment SNCF est fermé ?

La SNCF a fermé un très grand nombre de ses bâtiments comme ceux de Venduvre. De ce fait, plus aucun abri pour les voyageurs ni même de toilettes. Il nous a paru important de pallier à ce manque et de compléter avec un local à vélos ainsi que des casiers sécurisés.

Vous avez une question, une interrogation ? Ne laissez pas la rumeur circuler. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Bla !

Bla ?

!!!

Un relais **petite enfance** dans notre commune

À la suite de la réflexion menée par la commission Affaires Sociales, une convention a été signée entre la MPT de Brienne-le-Château et la commune de Venduvre-sur-Barse pour une présence du Relais Petite Enfance (RPE) auprès des petits et leurs assistantes maternelles. Ceci répond à une demande des parents de la commune émise dans



le questionnaire de la mairie pour les élections municipales. La création d'une structure d'accueil d'enfants a été étudiée mais n'a pas été retenue parce qu'elle engendrait un coût de fonctionnement trop important pour le budget communal. Ainsi, nous nous sommes tournés vers les RPE existants autour de Venduvre-sur-Barse pour permettre une délocalisation de la structure sur notre commune ce qui permet une intervention à hauteur de 15 séances sur l'année pour un budget d'environ 2500 euros. L'accueil des enfants se fait à la MPT/centre social de Venduvre. L'animatrice apporte le matériel nécessaire pour proposer aux petits des activités de bricolage, d'éveil des sens, de motricité. Ces rencontres sont l'occasion pour les enfants de jouer avec des camarades et permet aux assistantes maternelles d'échanger sur leurs pratiques. Le RPE de Brienne permet également d'accompagner les assistantes maternelles dans leur fonctionnement notamment dans leurs démarches administratives ou leur proposer des formations. Ce service peut également s'adresser aux parents qui peuvent contacter l'animatrice, Mme MAINOLI (MPT/centre social de Brienne-le-Château 03.25.92.91.91). Une synthèse a été réalisée à l'issue de cette année de fonctionnement qui a relevé un intérêt à renouveler cette convention.

Travaux de voirie RD619 et parking du collège



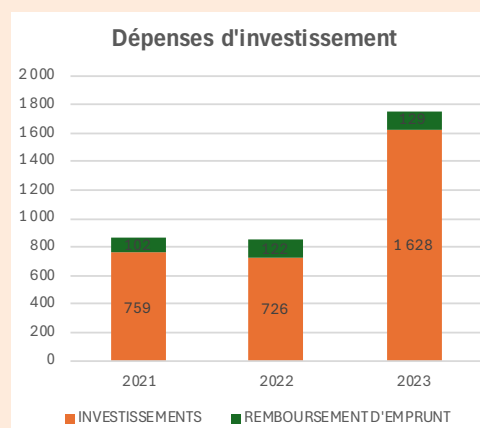
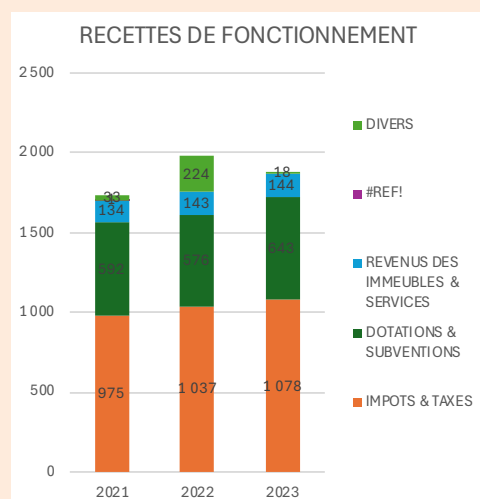
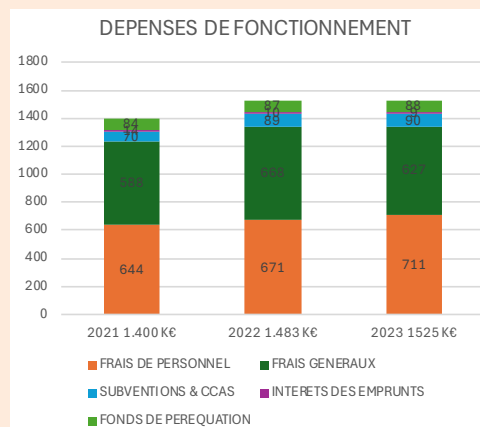
Les travaux de réfection d'enrobés de la RD 619 sur toute la traversée de la commune seront effectués par le Département de l'Aube du 30 septembre au 11 octobre 2024. La route sera barrée et une déviation mise en place. La commune doit changer les bordures de caniveaux qui sont cassées préalablement à la réfection de l'enrobé. L'entreprise ROUSSEY qui a obtenu le marché effectuera ces travaux à partir du 3 septembre 2024 en chantier mobile avec circulation alternée. Le parking devant l'entrée du collège s'est refait une beauté cet été. Il en avait bien besoin, les Services Techniques communaux bouchant régulièrement les trous.





FINANCES COMMUNALES 2021-2024

I. Évolution 2021-2023



1. Budget de fonctionnement

Avec 334 K€ en 2021, 251 K€ en 2022 et 325 K€ en 2023, l'excédent de fonctionnement de la commune s'est correctement maintenu ces trois dernières années.

- Les dépenses n'ont augmenté que de 8,9 % malgré le contexte inflationniste général, la hausse du point d'indice de la fonction publique (3,4 % en 2022 et 1,5 % en 2023) et la hausse des prix de l'énergie. La réduction sensible des consommations (-34 %) en 2023 résultant de l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5h du matin, la mise en place du programme LED et les premiers effets de la rénovation énergétique des bâtiments communaux n'y ont pas peu contribué, tandis que la vigilance des services municipaux dans l'engagement des dépenses est permanente sans que cela n'ait nui au soutien aux associations.

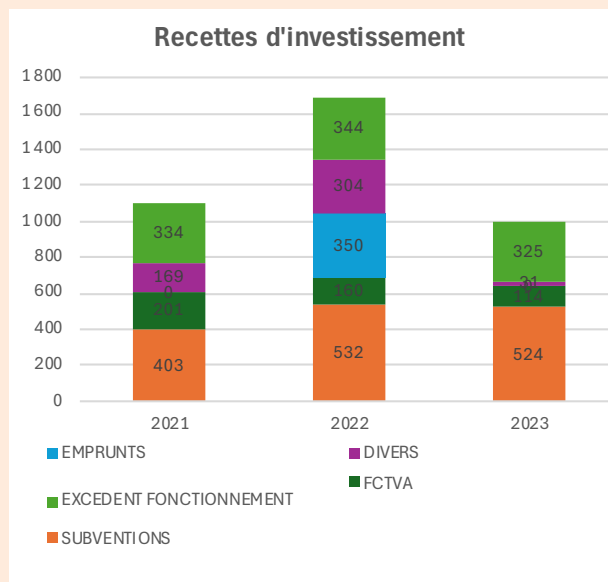
- Sur la même période les recettes courantes augmentent de 9,8 % à 1.883,88 K€ sous l'effet d'un accroissement des recettes fiscales lié à la revalorisation des valeurs locatives décidées par l'Etat (+103 K€) et des dotations et subventions reçues (+51 K€).

2. Budget d'investissement

- Sur trois ans la commune a investi 3.112 K€ pour achever des opérations antérieures (jardin de la médiathèque, 187 K€), en réaliser de nouvelles aujourd'hui terminées (1^{ère} phase de rénovation énergétique des bâtiments communaux, 383 K€ ; parking de la restauration scolaire, 264 K€ ; troisième cours de tennis 90 K€), entretenir les voiries communales (220 K€), procéder à des investissements de sécurité (vidéosurveillance, 82 K€ ; défense incendie, 122 K€), régler les opérations en cours et en particulier aménager le pôle d'échange multimodal de la gare (1.160 K€) et procéder aux investissements courants d'entretien, de matériels (534 K€).

A cela s'est ajouté l'aménagement du lotissement des Vignes de la Côte pour 425 K€ dont quatre terrains sont en cours de cession.





- Parallèlement la commune a mobilisé 1.459 K€ de subventions notamment auprès de l'État et du Département : ce montant doit être complété en 2024 du solde à recevoir sur les opérations en cours d'achèvement si bien que le taux de subvention des opérations d'investissement éligibles atteint en moyenne 70 %.
- En complément la commune a reçu de l'Etat 475 K€ de remboursement de TVA et emprunté 350 K€ à un taux très favorable de 1,05% tandis qu'elle a remboursé 353 K€ d'emprunts anciens.
- À fin décembre 2023, la trésorerie de la commune s'établissait à 2.869 K€ et son excédent de fonctionnement reporté à 1.479 K€.

II. Perspectives 2024

1. Fonctionnement

- Côté dépenses (1.819 K€) il a été fait l'hypothèse d'un taux d'inflation de 3%, d'une éventuelle hausse du point d'indice de la fonction publique de 1.5% et de la poursuite de la hausse des prix de l'énergie. A également été incluse la mise en place d'un service d'autopartage à la gare pour 36 K€ pour partie compensée par des subventions à recevoir.
- Côté recettes (1.901 K€) les dotations et subventions ont été prévues, compte tenu des contraintes budgétaires nationales, à un niveau analogue à 2023 ; par ailleurs, les bases des impôts locaux (décision nationale) seront en augmentation de 3.9 % et le taux des impôts locaux communaux augmentera, après 25 ans de stabilité et afin d'accroître la marge de manœuvre de la commune pour financer ses investissements, de 2,1 points pour le foncier bâti, 1,6 points pour le non bâti, et de 0,66 point pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les locaux vacants.

2. Investissement

- Outre le remboursement de 93 K€ d'emprunt, le budget d'investissement comporte notamment l'achèvement des travaux des abords de la gare (711 K€), la rénovation énergétique de la MAM et des logements communaux (878 K€), la poursuite de la modernisation de la défense incendie (140 K€) et la réfection des bordures de trottoirs de la RD 619 en parallèle aux travaux du Département de réfection de la chaussée (284 K€).
- Le financement est assuré par 1.211 K€ de subventions (État, Département et Région) 90 K€ de remboursement de TVA et un emprunt de 350 K€ et le solde par l'utilisation partielle de l'excédent de fonctionnement reporté.



K€ : milliers d'euros ; 10 K€=10.000 €
Excédent reporté : réserves financières de la commune





État civil

Nos sincères condoléances aux familles de



Bienvenue à



- | Odélia SCHINTU | 19 avril
- | Elyo MARTIN | 1 mai
- | Théa DINTEN | 6 mai
- | Anahilde GUERRAPIN | 13 mai
- | Isaé MARCHAND OUSALEM | 15 juillet
- | Victoria PINGRET BENTZ | 22 juillet

- | Réjane LIONNET veuve DEMONGEOT | 9 mars
- | Pierrette HOUËT | 15 mars
- | Odile MARCILLY veuve VIGNERON | 18 mars
- | Jacqueline FRANÇOIS veuve ORIOT | 21 mars
- | Lisa THIRI veuve ZOTT | 24 mars
- | Marie-Thérèse DEGRISSELLE | 30 mars
- | Jeannine SCHNEIDER | 4 avril
- | Marc GARCIA RUIZ | 8 avril
- | Hélène BERGERAT veuve ASSEMAN | 10 avril
- | Rolande BERNIER veuve DELSA | 19 avril
- | Guy LEBOEUF | 25 avril
- | Dominique LEBRETON | 27 avril

- | Jean ROYER | 4 mai
- | Simone LUX veuve JURVILLIERS | 19 mai
- | Jacques TAHKBARI | 25 mai
- | Jean-Marie BANCHET | 28 mai
- | Maurice BELLENOUE | 17 juin
- | Claude FERRIÈRE | 26 juin

Nos félicitations à



- | Michael BOUTOUX et Véronique SAINGERY | 13 avril
- | Dolane PHILIPPET et Coralie GUILLAUD | 20 juillet

Médiathèque numérique :

Avec l'abonnement à la médiathèque de Vendeuvre-sur-Barse (5€/an), vous avez accès à divers services en ligne auprès de la médiathèque départementale de l'Aube qui vont de la presse en ligne (presse quotidienne régionale dont l'Est Eclair, des hebdomadaires comme le Point, l'Express, Marianne, le Journal du Dimanche... ou pour les plus jeunes Mon Quotidien, ou le Monde des ados, des magazines sportifs, entre autres Onze ou Midi Olympique... sans oublier les thématiques, Auto-Moto, l'Économie, les Voyages, la Cuisine, Maison&Jardin...). Il y en a pour tous les goûts.

Plus de 6000 films, documentaires, séries et dessins animés sont également accessibles 24h/24. Des cours en ligne de remise à niveau scolaire, de langues, de bureautique, de bien-être et santé, de cuisine sont proposés gratuitement.

N'hésitez pas si vous êtes déjà adhérent(e) à demander à la Médiathèque votre dépliant avec vos codes de connexion. Si vous n'êtes pas encore adhérent (e), vous savez ce qu'il vous reste à faire...



Horaires de la Médiathèque :

- le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le jeudi de 14 h à 18 h
- le vendredi de 16 h à 18 h
- le samedi de 9 h à 13 h



Retour sur deux **animations** du début de l'été...

Durant la première semaine des vacances d'été s'est tenu à la médiathèque un atelier Stop Motion, dans le cadre du dispositif Pop L@b impulsé par la Médiathèque Départementale de l'Aube et en partenariat avec le 11bis et l'Udaf. 4h de création débridée avec un iPad, quelques legos, un brin de bricolage et beaucoup de bidouille. Le résultat : 4 mini films dignes des marches de Cannes à découvrir sur l'ordinateur public de la médiathèque. Bravo aux quatre équipes : Lisa, Cloé, Léo, Léa, Myriame, Eliot et Eva, Gabriel et Judicaël, Nathan, Lucas et Aurélie, les Spielberg d'un jour et un grand merci à Geoffrey et Fabien les techniciens



de plateaux. Autre belle journée festive, celle du 10 juillet qui s'est tenue dans le cadre de Partir en livre. Merci à Gwenaëlle PARANT, Nathalie BLAUDEZ, Sandrine COLSON, Carole KLEIN, Sabine CHAPPELLIER et Fany GUILLAUME d'avoir imaginé et

animé un beau bouquet d'ateliers pour les enfants et les parents autour du sport et du livre. Merci aux animatrices de l'accueil de loisirs de la Maison Pour Tous, aux assistantes maternelles et aux familles qui ont permis à près de 70 enfants d'y participer tous ensemble. Dans l'Aube, le programme est coordonné par le Département de l'Aube. Il est élaboré grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de structures auboises (bibliothèques, accueils de loisirs, centres sociaux, librairies, PMI, IMAJ...) Dès septembre de nouvelles animations vous attendent... N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter de la médiathèque pour ne rien perdre de la programmation !

Vie ASSOCIATIVE

Les amis de écoles

L'association « les Amis des Écoles » est heureuse de vous présenter son nouveau bureau, élu début Avril. Il est composé d'Adeline DE RENTY (présidente), Lucie SOMMER (vice-présidente), Oriane LEGRAND (trésorière), Céline SIMARD (vice-trésorière), Antoine BELVEZE (secrétaire) et Hélène DECEAU (vice-secrétaire). Le but de l'association est de récolter de l'argent pour les coopératives scolaires avec l'aide des élèves de l'école primaire (maternelle et élémentaire) de Vendevre-sur-Barse, afin d'aider les équipes enseignantes à faire vivre à nos enfants de belles expériences comme les sorties scolaires de fin d'année, les projets cinéma, le matériel de classe, jeux de société... Le nouveau bureau a été très vite dans

le feu de l'action, avec sa participation à plusieurs événements : restauration sucrée lors de la fête de la musique, organisation de la kermesse des écoles et restauration sucrée et salée lors du concert des CM2. Tous ces événements se sont déroulés de manière excellente et l'association prépare désormais la suite : la fête des associations le 7 septembre, et un atelier création en vue d'octobre Rose le 28 Septembre (date à confirmer).

Une assemblée Générale aura lieu rapidement après la rentrée scolaire. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou à nous contacter par mail : lesamisdesecolesvsb@laposte.net

En passant, nous sommes (comme toujours) à la recherche d'idées et de bénévoles pour les mettre en œuvre ! Nous souhaitons à toutes et tous un bel été, et une excellente rentrée scolaire.





Maison pour tous



La MPT-CS réouvrira ses portes le lundi 2 septembre dans ses locaux actuels situés au 49 rue Suchetet.

Pour les ateliers, le top départ de la saison sera donné par le club rando qui proposera sa randonnée de rentrée samedi 7 septembre. Rendez-vous à 13h30 au COSEC de Vendevre pour un départ en covoiturage. Direction : "Le colosse au pied d'Argile" pour aller à la rencontre de la forêt d'Orient (parcours de 7 km).



Pour découvrir nos autres ateliers enfants et adultes rendez-vous à la fête des associations !

Un été à l'accueil de loisirs !

Cet été, les enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs sur le thème de l'art ! Accompagné de Bernard le lézard, roi des bêtises, ils ont pu découvrir différentes techniques d'expression, différents arts et surtout s'amuser, se détendre et rire.

Entre la danse de l'été, les activités manuelles, les sorties et les grands jeux, pas une minute pour s'ennuyer !

Journée phare de l'été : les olympiades inter-centres avec les accueils de loisirs de Brienne-le-Château, Arcis-sur-Aube, Dienville et Bar-sur-Aube, ce ne sont pas loin de 150 enfants qui ont pu partager une belle journée sur le thème des jeux olympiques au COSEC de Vendevre (cf. photo jointe), animée par les jeunes du pôle ados de la MPT ! De vrais animateurs en devenir ! Merci à eux.

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes en septembre dès le mercredi 4 septembre. Le dossier est disponible sur notre site internet. N'hésitez pas à vous inscrire.

Séjour Ados – Un engagement récompensé

Après un an de travail et d'autofinancement et une labellisation colorées apprenantes, 13 jeunes de Vendevre et des alentours sont allés à la découverte de la Touraine. Futuroscope, Kayak, BattleKart, ZooParc de Beauval, Châteaux et Maison Troglodyte, voilà le programme de 10 jours de vacances en autogestion. Forts de leur expérience de l'année passée, ils ont de nouveau choisi des vacances collectives au sein d'un gîte/chèvrerie. Certains ont découvert la traite des chèvres plusieurs soirs de suite après des journées déjà bien remplies.

L'esprit collectif qui a porté le groupe durant toute la préparation nous a permis de vivre un séjour agréable dans l'entraide et la complicité.

Pour poursuivre dans cette belle dynamique, un nouveau séjour à Paris permettra aux jeunes de découvrir la capitale à travers des lieux symboliques (Louvre, Musée Grévin, Tour Eiffel, ...)

Dès la rentrée, un nouveau groupe de 6^{ème} a déjà prévu de se lancer dans l'aventure séjour, ils seront accompagnés par les plus anciens du Pôle ados pour transmettre la flamme de l'autofinancement et permettre à d'autres jeunes de rêver de vacances autrement.



Basket club Vendeuivre



3 séances initiation basket ont eu lieu au mois de juin, avec les filles des classes de 4^{ème}, en partenariat avec le collège Nicolas Bourbon et la fédération. Ces séances dont le but était de promouvoir le basket féminin ont été animées par Gul, Fouzi et Michel. La collaboration avec le collège se poursuivra par la prise en charge, au premier semestre, de l'UNSS basket 3x3 par Fouzi. Grâce au succès de ces séances, nous inscrivons, dès septembre, une équipe U15 filles en championnat.

Jeudi 27 juin, dernier entraînement de la saison, avec toutes les catégories de jeunes : les coaches et les parents. Moment ludique avec différents matchs et goûter pour terminer.

Saison 2024-2025 BASKET CLUB VENDEUVRE

Reprise des entraînements pour tous, dernière semaine du mois d'août.
Dossier d'inscription sur site basket-club-vendeuvre.com.



Saison 2024-2025 BASKET CLUB VENDEUVRE		
CATÉGORIES	HORAIRES	COACH
U11 mixte loisir	Mercredi 15h30 - 17h15	Fouzi (06 87 65 98 83) Elodie
U13 mixte championnat	Jeudi 16h30-18h15	Michel (06 86 07 30 05)
U15 filles championnat U15 garçons loisir	Jeudi 18h15-19h45	Fouzi et Michel
Seniors loisir	Vendredi 20h00-22h00 (été) 21h00-23h00 (hiver)	Enzo (06 28 47 61 93)

Dernier tournoi de la saison pour les seniors à Wassy dimanche 30 juin. Une journée complète de matchs entre les 8 clubs présents et une belle prestation du BCV sous la houlette d'Enzo. Au vu des effectifs grandissants, le club a besoin d'encadrants confirmés et fait donc appel à toutes les personnes désireuses de s'investir à nos côtés.

COPPELIA

L'école de danse Coppelia a présenté son spectacle sur le thème « Dans mes rêves » lors du gala le 8 juin dernier. Étaient présentes ce soir-là, plus de 460 personnes venues acclamer les danseurs. Ce fût une soirée très belle et riche en émotions. Vous souhaitez les rejoindre ? Alors n'hésitez pas ! Pour la rentrée prochaine plusieurs disciplines sont proposées, à partir de 2 ans : Baby éveil, éveil à la danse, initiation, classique, jazz, zumba, hip hop, danse africaine, dunun, pilates, remise en forme, fitness. Rendez-vous le 2 septembre 2024 pour la reprise des cours.

N'hésitez pas à les contacter pour plus de renseignements :
Camille 06.98.92.59.68 ou Sophie 06.40.81.00.26





Une rentrée pour tous au pôle scolaire Pierre et Marie Curie

Dans le cadre de la révision de la carte scolaire la Communauté de communes VENDEUVRE/SOULAINES a fait le choix de réunir toutes les écoles à proximité des services de restauration.

Il y a quelques jours, petits et grands ont fait leur rentrée sur un même site. Le groupe scolaire avait la capacité d'accueillir les quelque 300 enfants scolarisés à Vendevre. Après un an de travaux, l'ancien bâtiment « Primevère » a subi des transformations pour accueillir les enfants de toute petite section au CP (sanitaires, dortoirs, salle de motricité). Les travaux de l'ancien bâtiment « Val de Barse » ayant été réalisés en 2023. Ce sont donc 15 classes qui sont réunies sous la responsabilité de M. BAZIN, fraîchement nommé directeur. Les enseignants ont fait le choix de faire 2 entrées distinctes : côté rue des Anciennes Tanneries pour les élémentaires et rue Pierre et Marie Curie pour les maternelles et CP. Ceux-ci bénéficient d'une cour séparée équipée d'une structure de jeux, d'une partie engazonnée et quelques arbres. Tout a été pensé pour le bien-être des enfants mais également des enseignants. La commune s'est engagée à sécuriser les abords de l'école. L'étude est en cours et les travaux seront réalisés en 2025. Une ébauche a été présentée aux directrices, à certains parents d'élèves et a obtenu leur approbation. Afin d'assurer cette rentrée, des aménagements provisoires ont été mis en place. Certes, ils ne conviennent certainement pas à tous mais assurent la sécurité de vos enfants. L'idée étant que tous les parents stationnent place du 8 mai 1945. De plus, cette organisation servira de test pour l'aménagement définitif.



Il y a quelques jours, petits et grands ont fait leur rentrée sur un même site. Le groupe scolaire avait la capacité d'accueillir les quelque 300 enfants scolarisés à Vendevre. Après un an de travaux, l'ancien bâtiment « Primevère » a subi des transformations pour accueillir les enfants de toute petite section au CP (sanitaires, dortoirs, salle de motricité). Les travaux de l'ancien bâtiment « Val de Barse » ayant été réalisés en 2023. Ce sont donc 15 classes qui sont réunies sous la responsabilité de M. BAZIN, fraîchement nommé directeur. Les enseignants ont fait le choix de faire 2 entrées distinctes : côté rue des Anciennes Tanneries pour les élémentaires et rue Pierre et Marie Curie pour les maternelles et CP. Ceux-ci bénéficient d'une cour séparée équipée d'une structure de jeux, d'une partie engazonnée et quelques arbres. Tout a été pensé pour le bien-être des enfants mais également des enseignants. La commune s'est engagée à sécuriser les abords de l'école. L'étude est en cours et les travaux seront réalisés en 2025. Une ébauche a été présentée aux directrices, à certains parents d'élèves et a obtenu leur approbation. Afin d'assurer cette rentrée, des aménagements provisoires ont été mis en place. Certes, ils ne conviennent certainement pas à tous mais assurent la sécurité de vos enfants. L'idée étant que tous les parents stationnent place du 8 mai 1945. De plus, cette organisation servira de test pour l'aménagement définitif.

LE BOUDOIR BEAUTÉ

Claire vous ouvre les portes de son Boudoir Beauté ! Diplômée d'un BTS esthétique et d'un CQP Spa praticien, elle travaille dans le domaine du bien-être depuis plus de 8 ans. Elle vous accueille à son domicile, Rue de la Côte d'Or à Vendevre-sur-Barse, dans une cabine cocooning aménagée à cet effet. À la carte : soins visage, épilations, ongles, maquillage et sa spécialité, les massages du corps. En effet, un large choix de massages vous est proposé, du relaxant au musculaire en passant par l'énergétique et pour tous les budgets. Claire vous propose également un service de Bon cadeau pour faire plaisir à vos proches à toutes occasions. «Passionnée, à l'écoute et minutieuse, elle a à cœur de faire de votre bien-être et votre satisfaction sa priorité».

Horaires :

du lundi au samedi
de 9h30 à 19h30
sur rendez-vous uniquement.

Infos et réservations

au 06.61.69.33.75 ou sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram Le Boudoir Beauté.



PROJET

Un porteur de projet s'interroge sur la création d'une micro crèche à Vendevre. Vous êtes concernés, rendez-vous sur le lien :



pour répondre à un questionnaire.





Le nouveau livre de Christian Moriat « les becs brûlants »

« Il venait d'on ne savait où. Faisant commerce. Mais jamais ne s'attardait. Pour, par la suite, disparaître dans la brume des lointains... » Nous sommes au XVI^{ème} siècle à Varèges. C'est le colporteur qui raconte qu'à la ferme de la Garenne, une multitude d'insectes, sont en train de dévaster les feuilles de leur vigne. Les vilains font alors appel au Maître d'école qui leur dit : « Ce sont des becs brûlants ou urebecs. Bientôt vous serez ruinés. » Le vingt-septième ouvrage de Christian Moriat vient d'être édité en format de poche aux éditions Liralest-Le Pythagore.

Vous pouvez le commander chez le libraire de votre choix. Et nombreux seront ceux qui, derrière chaque nom d'emprunt, reconnaîtront les endroits du Vendevrois qui leur sont si chers.

Demandez le programme



OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Vous avez perdu ou trouvé un objet à Vendevre-sur-Barse. Contactez la mairie.





VENDEVRE
SUR BARSE



fête
des
ASSOCIATIONS

7 Septembre 2024
Complexe sportif à partir de 14h